

Orientation**2/34****CLAP****FICHE N°250 i****Version : 4****Directive 97/23/CE****Mots clés :** Compresseur

Récipient

Catégorie

Référence directive : Article 1 § 2.1.1- 97/23/CE

Article 1 § 2.5- 97/23/CE

Article 9 § 3- 97/23/CE

Accepté par le GTP : 07/04/2009**Accepté par le CLAP :** 07/04/2009**Sujet :** Classification - Catégorie d'un compresseur frigorifique hermétique**Question :** Comment déterminer la catégorie d'un compresseur frigorifique hermétique ?**Réponse :**

Les compresseurs frigorifiques hermétiques sont des récipients à pression.

Un compresseur a généralement deux chambres: la partie basse pression PS1 dont le volume est V1 et la partie haute pression PS2 dont le volume est V2. A l'arrêt, la pression d'équilibre est PS3 (toujours supérieure à PS1).

La catégorie à retenir est la plus élevée entre la partie basse pression (calculée avec PS3 et V1) et la partie haute pression (calculée avec PS2 et V2).

Voir la CLAP 29 - Orientation 1/12.

Note 1: Les deux côtés ne peuvent pas simultanément être soumis à la pression la plus élevée; à l'arrêt les clapets interdisent une communication entre les deux chambres. En cas d'incident sur un clapet, le mouvement du piston ne peut créer de pression

Note 2: Lorsqu'un compresseur a plus de deux chambres (plusieurs chambres constituent la partie basse pression et plusieurs chambres constituent la partie haute pression), les volumes V1 et V2 mentionnés ci-dessus sont respectivement égaux à la somme des volumes de la partie basse pression et de la partie haute pression.

Modifications par rapport à la précédente version adoptée : Reprise de l'orientation 2/34 (07/09/2004).